

ELABORATION DU DOCUMENT DE PRESENTATION DU PRIX D'ACCESSIBILITE

CONTEXTE

CBM est une organisation internationale de développement dont l'objectif principal est d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées dans les pays à faibles revenus du monde. CBM travaille à travers des partenaires locaux dans les pays d'intervention et veille à ce que les personnes handicapées et leurs familles aient accès à des programmes de soins de santé et de réadaptation abordables et complets, des programmes d'éducation de qualité et des moyens de subsistance. CBM travaille aussi directement avec des personnes handicapées et préconise leur inclusion dans tous les aspects de la société et l'inclusion du handicap dans la coopération internationale.

En tant que partenaire technique du BSEIPH, CBM a joué un rôle important dans le processus ayant conduit à la promulgation de la loi sur l'accessibilité de l'environnement bâti. Cette dite loi porte sur l'obligation de respecter certaines normes techniques et dimensionnelles de construction afin de faciliter l'accès universel aux habitations collectives et individuelles destinées à la location, pour les établissements recevant du public et pour les espaces publics.

Dans l'optique d'encourager le respect des normes stipulées par cette loi, CBM souhaite lancer, de concert avec le BSEIPH, une activité renouvelable sur une base annuelle prénommée « Prix d'Accessibilité ». C'est en vue de planifier ladite activité que CBM souhaite recruter un(e) consultant(e).

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Un(e) consultant(e) sera recruté(e) pour travailler en concertation avec le bureau de CBM afin d'élaborer un plan de réalisation d'une activité récurrente aux termes de laquelle CBM et ses partenaires du projet délivreraient un prix d'accessibilité à des espaces publics le méritant pour leurs aménagements prenant en compte les personnes handicapées au regard de la loi sur les normes d'accessibilité de l'environnement bâti de 2018.

RESPONSABILITÉS DU CONSULTANT

1. Conceptualisation du Prix d'Accessibilité.
2. Conception, impression/fabrication de la maquette du prix à remettre.
3. Participation dans l'élaboration de la prochaine remise de prix.

LIVRABLES

1. Un document manuscrit détaillé de l'activité à réaliser décrivant les stratégies, les mécanismes de mise en œuvre et les outils nécessaires à sa réalisation. Ce document devra également comprendre une fiche technique concise des points à noter pour établir les différents niveaux ou degrés d'accessibilité d'un espace donné.
2. La version électronique de ce document sur trois (3) supports électroniques (clés USB) distincts.
3. Une Maquette du Prix d'Accessibilité.

DURÉE

La consultation doit être finalisée, incluant la réception finale des livrables au plus tard le 20 Novembre 2020.

QUALIFICATIONS REQUISES

Toute personne intéressée devrait avoir :

- Diplôme en communication, sciences humaines ou autres domaines connexes
- Expérience en stratégie/plan de communication, préparation de documents
- Compétences avérées dans la conception et la production d'outils, notamment d'outils de gestion de communication
- Connaissance des enjeux liés à la situation des personnes vivant avec un handicap, un atout
- Expérience de travail avec les organisations gouvernementales, internationales et ONGs et une firme de construction, un atout
- Excellente capacité de rédaction en français

CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette consultation sont prié(e)s de soumettre leur dossier de candidature au plus tard le 23 Octobre 2020 aux adresses e-mail suivantes:

johanne.jean-louis@cbm.org, menjie.michel@cbm.org

Présentation de l'offre

Les dossiers de candidatures devront comprendre :

- Une proposition technique décrivant l'approche, incluant les étapes à suivre, qui sera utilisée pour la consultation (maximum 3 pages)
- Un calendrier d'exécution des responsabilités liées à la mission
- Une proposition financière dûment signée
- Le ou les CV détaillés